



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BARRAUX  
AVIS DU MAIRE

Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal de BARRAUX se réunira en séance ordinaire le :

Jeudi 18 décembre 2025 à 20h

• **Affaires générales :**

- CCLG : convention de refacturation du service d'assistance juridique SVP
- CCLG : CLETC rapport funiculaire + barioz
- Convention déneigement : ETA DEFILIPPI
- Convention d'occupation de locaux à Fort Barraux : association « les plongeurs du Fort »
- Bibliothèque municipale : modification du règlement intérieur
- Demande d'achat à la commune d'un décroché de voirie communale « rue des hauts de la gâche »

• **Affaires scolaires enfance/jeunesse :**

- Convention avec l'Education nationale pour les activités d'EPS
- Renouvellement de la Convention Territoriale Globale pour la période 2026–2029

• **Finances :**

- Ouverture de crédits en investissement 2026
- Budget communal 2025 : Décision modificative n° 3

• **Ressources humaines :**

- RIFSEEP : modification
- Recensement de la population 2026 : agents recenseurs

- Décision du Maire 2025-5

• **Divers communications :**

Le Maire,

Christophe ENGRAND



Affiché le : 12/12/2025